



JACQUET METALS
Société Anonyme au capital de 35 097 947,56 €
Siège social : 7 rue Michel Jacquet
69800 Saint-Priest
RCS Lyon 311 361 489

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 24 juin 2022

Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires

Les actionnaires de la société JACQUET METALS, ci-après la « **Société** », sont informés que l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société, ci-après l'« **Assemblée** », est convoquée le :

Vendredi 24 juin 2022 à 10 heures,
44 quai Charles de Gaulle, 69006 Lyon.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 18 mai 2022 (numéro 59) et l'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires dans les prochains jours.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces mêmes avis et sur le site internet de la Société : <https://www.jacquetmetals.com/index.php/assemblee-generale-du-24-juin-2022/>.

Les documents prévus aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée, soit jusqu'au 19 juin 2022 demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité. Ces demandes pourront être adressées par courrier électronique à l'adresse comfi@jacquetmetals.com.
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée soit à compter du 9 juin 2022.

L'ensemble des documents et informations prévus à l'article R.22-10-23 du Code de commerce pourront être consultés sur le site de la Société : www.jacquetmetals.com, à compter du vingt-et-unième jour précédant l'Assemblée, soit le 3 juin 2022.